

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 9 | No. 6 | Juin 2020



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ SÉANCE CONSEIL

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

AVIS PUBLIC

MOT DU MAIRE

COMMISSION DES LOISIRS ORGANISÉS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE



*Un bon début
d'été à tous!*

ENTRAÎNEURS RECHERCHÉS

La réfection du terrain de balle va de bon train.

Vous aimeriez vous impliquer comme entraîneur pour du softball récréatif auprès des jeunes ?

Nous sommes à la recherche d'entraîneurs pouvant donner 1 heure par semaine aux Petits Cogneurs.



Les Petits Cogneurs

Communiquez avec Danielle Cloutier par courriel :
loisirs-sthe@hotmail.com ou par téléphone au 418 935-7125



**Malgré l'absence de festivités,
nous désirons vous souhaiter
une excellente
Saint-Jean-Baptiste 2020**

Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités de loisirs consultez le www.ste-henedine.com sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 1^{ER} JUIN 2020

- Avis de motion et dépôt du règlement d'emprunt route Langevin
- Avis de motion et dépôt du règlement d'emprunt route Sainte-Caroline
- Avis de motion et dépôt du règlement d'augmentation du fond de roulement
- Autorisation prise en charge des activités du terrain de jeux et de la piscine pour l'été 2020 + autorisation compte bancaire des loisirs à cette fin et autorisation signature document au maire et aux employés municipaux
- Autorisation événement pour contester la fermeture de la quincaillerie de Sainte-Hénédine prévue aux articles 7.13 et 8.11 du règlement sur la qualité de vie
- Attestation dépôt état financier au 30 avril 2020
- Autorisation participation à l'activité ADMQ
- Autorisation restriction d'eau de l'aqueduc au moment opportun en cas de baisse des réserves
- Autorisation mandat à SNC Lavalin pour étude sur fossé de drainage développement Roy
- Autorisation discussion et mandat professionnel projet ensemble immobilier
- Autorisation prolongement délai de paiement sans frais ni intérêts jusqu'au 1^{er} août 2020
- Autorisation achat matériel pour sécurisation du personnel et des immeubles municipaux en raison de la pandémie
- Nomination responsable de la « Bibliothèque La Détente » et autorisation versement d'une partie de la subvention



DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

La fin d'année tire à sa fin ! Malgré la situation entourant la Covid, l'équipe-école a su mettre en place de bien belles idées afin d'amuser et distraire nos enfants tout en respectant les consignes de sécurité. L'Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc. a quant à elle pris un immense plaisir à défrayer les coûts de ces activités. Il faut dire que votre générosité lors de la cueillette de canettes et bouteilles de plastiques le 30 mai dernier a rendu le tout possible.



Tous les étudiants auront droit à **une crème molle gratuite** au Casse-Croûte chez Dany. De plus, Véronique la propriétaire a bien voulu cuisiner **un repas pour chacun des élèves** qui vivront un pique-nique en compagnie de leur enseignante. La facture est également payée par l'Association des étudiants tout comme celle de M. Gazon, **un amuseur public qui viendra divertir et faire rire les groupes** à tour de rôle pour respecter les mesures sanitaires.

Vendredi le 12 juin dernier, 4 élèves ont relevé le défi têtes rasées de Leucan.

Jérémie Leclerc, Anthony Laliberté et Michaël Vermette étaient nos trois garçons participants alors que Mathylde Blais fut la fille courageuse de l'école. En effet, elle a donné 56 cm de cheveux soulevant un grand moment d'émotion. Chacun d'eux a fait preuve d'une grande générosité, de courage, d'amour et de compassion par leur geste. Vous avez tous notre admiration chers amis.

En tout, près de 6 000 \$ furent amassés et remis à la fondation Leucan.

Joyeuse saison estivale à chacun d'entre vous, portez-vous bien !

Audrey Quirion, présidente de l'Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Yvon Marcoux (Directeur général & Secrétaire-trésorier) de la susdite municipalité,



QUE :

1. La municipalité de Sainte-Hénédine avise les abonnés du réseau d'aqueduc qu'en raison d'une consommation accrue anormalement élevée, d'une baisse significative de ses réserves et des faibles précipitations de l'été, qu'elle se doit d'émettre un avis afin d'interdire l'utilisation de l'eau de l'aqueduc municipal et ce jusqu'au 1^{er} octobre 2020 pour les usages suivants :

- Remplissage ou lavage de piscine creusée ou hors terre;
- Arrosage de leurs terrains, parterres, pelouses, haies;
- Lavage extérieur à grande eau d'automobiles et/ou bâtiments;
- Utilisation de jouet extérieur utilisant l'eau en continu;
- Tout autre usage de l'eau en continu non approprié en période de restriction.

Les personnes ne respectant pas cet avis seront averties et un constat d'infraction pourra leur être délivré s'il ne cesse pas l'usage prohibé. Ces derniers seront passibles des amendes prévues au règlement no.358-12* sur l'utilisation de l'eau de l'aqueduc municipal (1^{re} infraction 250 \$ à 600 \$ plus les frais).

Ces interdictions sont valides à toute heure du jour ou de la nuit. Pour ceux ayant des usages spéciaux à exécuter durant cette période, contactez le bureau municipal afin de prendre entente.

Le présent avis pourra être levé ou prolongé par le conseil municipal selon les conditions climatiques. Si la consommation ne diminue pas, la municipalité devra acheter et transporter de l'eau, ce qui est très onéreux.

Les abonnés du réseau consomment environ 50 000 gallons par jour en moyenne. Présentement, nous consommons 75 000 gallons par jour (une augmentation de 49 %).

2. La municipalité demande également aux abonnés du réseau d'aqueduc leur collaboration pour l'aider à trouver les fuites qu'il y aurait sur les tuyaux de certains abonnés. D'après nos lectures de nuit, il y a des fuites. Si vous entendez couler l'eau sur votre entrée d'eau au sous-sol, il y a possiblement une fuite. Veuillez alors aviser le bureau municipal au 418-935-7125 pour qu'une vérification soit faite.

VOICI QUELQUES TRUCS POUR ÉCONOMISER L'EAU

- Assurez-vous que les robinets et les toilettes n'ont pas de fuite. Un robinet qui dégoutte représente un énorme gaspillage d'eau au quotidien. Un boyau qui coule peut représenter une dépense de plus de 1 000 gallons d'eau par jour.
- Évitez de prendre des douches trop longues ou de remplir la baignoire à ras bord.
- Ne laissez pas couler le robinet continuellement lorsque vous vous brossez les dents, vous lavez les mains ou lorsque vous lavez la vaisselle.
- N'utilisez pas les toilettes pour vous débarrasser des mouchoirs de papier, de la gomme à mâcher, de papier d'emballage ou de petits déchets; les toilettes ne sont pas des poubelles.
- Ajustez la hauteur de coupe de votre gazon pour éviter ainsi un assèchement.
- Remplissez au maximum de sa capacité le lave-vaisselle ou la machine à laver avant de vous en servir. Vous éliminerez un réel gaspillage d'énergie, d'eau et d'argent.
- Pour nettoyer votre entrée, utilisez un balai
- Utilisez un seau d'eau pour laver votre voiture
- Conservez un pichet d'eau dans le réfrigérateur ainsi vous n'aurez pas à faire couler l'eau pour la refroidir.

Donné à Sainte-Hénédine ce 15^e jour du mois de juin deux mille vingt.

Merci de votre collaboration habituelle !

Citoyennes, citoyens de Ste-Hénédine,

L'arrivée de la pandémie amène plein d'inconvénients à notre vie quotidienne et certains gestes de promiscuité changeront à tout jamais entre nous. Les affaires commerciales ne se feront plus comme avant et les habitudes de consommation apporteront d'autres changements dont la perte d'un autre service de proximité : la fermeture de la quincaillerie.



Malgré toutes les craintes d'une nouvelle vague de pandémie, les activités économiques reprennent et la construction domiciliaire reprend à grande vitesse à Sainte-Hénédine. Il faudra trouver à l'intérieur du périmètre urbain existant de nouveaux emplacements pour de futurs projets domiciliaires. Par contre, il sera nécessaire d'évaluer notre potentiel actuel d'eau potable pour assumer la croissance de notre population.

L'atténuation des mesures sanitaires par le gouvernement permettra de faciliter la tenue des camps d'été et de donner à nos enfants des activités estivales qui répondront à leurs attentes. L'ouverture de la piscine fera aussi en sorte d'améliorer les activités de loisirs. Les demandes d'inscriptions suivent leur cours et il semble que les parents se réjouissent de diversifier les activités limitées depuis le début du confinement pour contrer la propagation du Coronavirus.

En ces temps particuliers et pour faire suite à la fermeture coup sur coup de notre station-service d'essence et de la quincaillerie, il est important de vérifier si les besoins de notre population demeurent les mêmes. En 2016, un projet de planification stratégique et une consultation publique permettaient au conseil municipal de recueillir les besoins de la population et d'élaborer des actions à mettre de l'avant. En 2019, la municipalité se dotait d'une politique familiale et des aînés. De l'exercice, plusieurs actions ont été présentées au conseil municipal pour sa mise en œuvre au cours des trois prochaines années. Plusieurs petites municipalités perdent comme nous, des services de proximité. Depuis quelques années et la venue de cette pandémie, amène les entreprises à desservir sa clientèle en misant sur les communications électroniques et en régionalisant ses établissements. Considérant ses événements, nous vous inviterons à donner votre opinion sur différents sujets, dont les services de proximité, les habitudes de consommation et les services municipaux incluant les moyens de communication avec vous. Nous préparons un document en ce sens qui vous sera soumis assez rapidement.

Pour terminer une citation de Gandhi : *Vis comme si tu devais mourir demain. Apprends comme si tu devais vivre toujours.*

À bientôt,

Michel Duval, maire

LIEN-PARTAGE

Continue d'offrir ses services en s'adaptant à la situation actuelle.

Les services qui sont maintenus ou modifiés sont :

- Téléphones d'amitié (qui remplace les visites d'amitiés)
- L'accompagnement transport
- La popote roulante
- L'aide aux commissions pour certains besoins de base
- Soutien aux proches aidants
- Soutien aux proches aînés en situation de vulnérabilité

Les services bientôt disponibles :

- Les marches d'amitié
- Les visites d'amitiés



Lien Partage

CAMP DE JOUR : MODIFICATION

SERVICE DE GARDE

RETOUR DU
AU CAMP DE JOUR

Après discussions et réévaluations des recommandations de la santé publique, la municipalité de Sainte-Hénédine est heureuse de pouvoir vous offrir de nouveau le service de garde au camp de jour.

Pour toute la durée du camp de jour, le service de garde sera disponible le matin à partir de 7 h et le soir jusqu'à 17 h 30.

Envoyez-nous votre demande par courriel à loisirs-sthe@hotmail.com avec le nom de vos enfants. Je me ferai un plaisir de vous transmettre toute l'information.

Comme vous l'avez déjà compris, les camps de jour pour l'été 2020 seront un peu différents à cause de la distanciation sociale. Gardez en tête que vous devez avoir un plan B, car malgré la tenue du camp de jour il n'est pas exclu que s'il y a une éclosion de COVID ou que si la situation change au sein du gouvernement le camp soit fermé.

Pour toute information sur les inscriptions et les autres détails, veuillez consulter le site internet de la municipalité au www.ste-henedine.com ou sur la page Facebook de la municipalité.

Le camp de jour aura lieu du 29 juin au 14 août 2020.

PISCINE

Pour ce qui est du volet aquatique, nous avons aussi plusieurs modifications à apporter au fonctionnement habituel.

Tout d'abord, nous devons réduire le nombre de personnes qui peut être présent sur le bord et dans la piscine en même temps à **un maximum de 30 personnes** toujours pour respecter la distanciation sociale.

Deuxièmement, **des douches à bouton-poussoir ont été installées**, car vous devrez prendre une douche avant de pouvoir accéder à la piscine. La douche devra durer le temps d'un bouton-poussoir.

Comme les vestiaires seront coupés de moitié dû à la distanciation, il serait judicieux de penser à enfiler votre maillot de bain avant de partir de la maison.

Nous incitons les enfants qui doivent porter un **VFI (veste de flottaison individuelle)** d'avoir la leur car la désinfection des vestes que nous avons prend un certain temps entre chaque enfant et il se peut que nous soyons à court au fil de la journée. Les lunettes sont aussi recommandées pour éviter que les muqueuses des yeux soient exposées au virus.



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :
Mercredi 14h-16h
Jeudi 19h-21h

Merci à Doris et bienvenue à Valérie !

Lors de la réunion du comité de la bibliothèque La Détente du 25 mai dernier, Doris Drouin Dubreuil a déposé sa démission comme responsable de la bibliothèque. Elle continue toutefois de s'impliquer comme bénévole. Après 31 années à titre de responsable, elle sera remplacée par Valérie Hins. Au nom de toutes les bénévoles qui ont eu l'occasion de travailler avec Doris au cours de ces nombreuses années, nous lui offrons nos plus sincères remerciements pour son immense contribution à l'amélioration constante de notre bibliothèque. Elle peut être fière du travail accompli ! Nous offrons également nos félicitations à Valérie pour cette nomination et nous la remercions d'avoir accepté de relever ce défi à titre de responsable ! Merci à vous deux !

La bibliothèque est réouverte !

Les heures d'ouverture sont temporairement les mercredis de 14h à 16h et les jeudis de 19h à 21h. La bibliothèque sera fermée les mercredis 24 juin et 1er juillet 2020.

Pour demander des livres, voici les moyens proposés :

- Réservez à l'adresse bibliohenedine@hotmail.com
- Laissez un message dans la boîte vocale de la biblio au 418-935-3993
- Lors des heures d'ouverture, téléphonez à la bénévole, de l'extérieur, à partir de votre cellulaire.

Pour faciliter votre choix de livres:

Consultez le catalogue de la biblio au www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr/catalogue ou la liste de nos achats depuis octobre 2019 sur notre page Facebook.

Pour récupérer des livres, les usagers doivent se présenter à la bibliothèque et attendre à l'extérieur en respectant la distanciation physique; de préférence, une personne par famille. La livraison des livres demandés sera faite à l'entrée, par une bénévole.

Pour retourner des livres, tous les livres doivent être déposés dans la chute à livres. Déposez les livres avec le dos en premier afin d'éviter qu'ils ne s'abiment. Les livres seront alors placés en quarantaine pour une période de 72 heures.

Amendes : Toutes les amendes ont été annulées. *Merci de rapporter vos livres qui étaient en retard.*

Les demandes PEB : Vous pouvez recommencer à faire des demandes PEB.

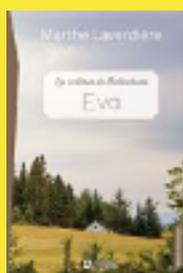
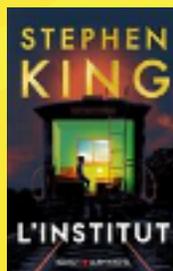
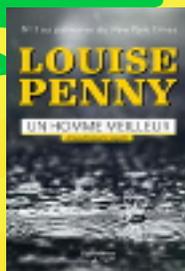
Evolution de la situation : Les procédures pour la réouverture de la bibliothèque vont évoluer au cours des prochaines semaines. Nous tiendrons les informations à jour sur Facebook. Suivez-nous !

ATTENTION : veuillez ne mettre aucun produit désinfectant sur les livres; ceci pourrait les abimer.

L'équipe des bénévoles est heureuse de vous retrouver !

NOUVEAUTÉS DE JUIN À LA BIBLIOTHÈQUE

Adultes



Jeunesse





LE BOIS ET LE PAPIER, C'EST TOUT CE QU'ON PEUT BRÛLER.

En effet, contrairement à la croyance populaire, même si vous avez un permis de brûlage, vous avez seulement le droit de brûler du bois non traité, comme des branches et des bûches, et du papier, tout le reste, c'est non. Même le gazon!

Alors que pouvez-vous faire avec :

- vos retailles de construction? Apportez-les à l'écocentre.
- vos feuilles mortes? Tondez-les finement.
- vos déchets? Mettez-les simplement à la poubelle.
- vos rognures de gazon? Laissez-les au sol.

En utilisant des combustibles autorisés, vous évitez de produire de la fumée noire... et de recevoir la visite inattendue de vos pompiers. ;)

LE LINGE VA-T-IL DANS LE BAC DE RECYCLAGE?

NON.

À la place, vous pouvez :

- le donner à des gens dans votre entourage;
- le déposer dans un bac de dons de vêtements appartenant à un organisme communautaire;
- l'entreposer, si les friperies ou les organismes de charité ne l'acceptent pas encore en raison de la COVID-19;
- l'emmener à l'écocentre régional de la Nouvelle-Beauce situé à Sainte-Marie au 1690, boulevard Vachon Nord;
- le jeter à la poubelle, s'il est trop usé.

Merci de votre collaboration!



MODIFICATION DU TERRITOIRE

INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT



AMENDE DE 500\$ À 50 000\$
(en plus du paiement d'une facture en certaines circonstances)



1^{er} juin 2020

RÉOUVERTURE

Mobilité
Beauce-Nord